

TROILUS SÉLECTIONNÉ POUR LE PRIX DE « L'ENTREPRENEUR DE L'ANNÉE » DE L'AEMQ

Le 14 septembre 2022, Montréal, Québec – Troilus Gold Corp. (« **Troilus** » ou la « **Société** »; TSX : TLG; OTCQX : CHXMF) est honorée d'avoir été nommée parmi les trois finalistes du prix de l'Entrepreneur de l'année de l'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ), une distinction qui reconnaît le travail accompli d'une équipe ou d'une entreprise qui a connu des progrès remarquables au cours de la dernière année en ce qui a trait au développement d'un projet particulier, à l'ensemble des activités d'une entreprise ou à la progression d'un projet minier vers sa phase de production.

Justin Reid, chef de la direction et directeur de Troilus Gold, a déclaré : « Nous sommes honorés d'avoir été sélectionnés pour ce prix. Nous avons réalisé des progrès importants dans le cadre de notre projet Troilus, marqués par le lancement des processus de délivrance de permis fédéraux et provinciaux, des étapes importantes pour lesquelles notre équipe a préparé le terrain depuis des années. Nous avons également connu des succès d'exploration importants et constants dans l'ensemble de notre principal corridor minéral, notamment dans la zone sud-ouest; une zone minérale que notre équipe a découverte il y a seulement quelques années et qui non seulement s'est développée pour atteindre l'ampleur de nos autres zones principales, mais qui a également fourni des teneurs en or figurant parmi les plus élevées et les plus continues de l'histoire du projet. Le fait d'avoir été sélectionné comme finaliste pour ce prix témoigne du dévouement et de l'engagement de tous les membres de notre équipe et nous sommes impatients de franchir de nombreuses autres étapes importantes dans un avenir proche. »

Les lauréats sont choisis par un comité relevant du conseil d'administration de l'AEMQ, qui effectue sa sélection sur la base d'une évaluation des travaux, projets et recherches réalisés au cours de l'année par des sociétés membres de l'AEMQ. Les prix seront remis par l'AEMQ lors du prochain congrès XPLORE, du 3 au 6 octobre 2022.

À propos de Troilus Gold Corp.

Troilus Gold Corp. est une petite société minière basée au Canada qui se concentre sur l'avancement systématique et la réduction des risques de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus dans le but de parvenir à la production. De 1996 à 2010, la mine Troilus a produit plus de 2 millions d'onces d'or et près de 70 000 tonnes de cuivre. Troilus se situe dans les territoires miniers réputés du Québec, au Canada, où elle possède un territoire stratégique de 1 420 km² dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Depuis l'acquisition de la mine en 2017, les succès d'exploration en cours ont démontré le potentiel de très grande envergure du réseau aurifère du terrain, notamment une importante croissance des ressources minérales. La Société accroît les études techniques depuis la réalisation d'une EEP rigoureuse en 2020, qui a démontré le potentiel de la mine Troilus de devenir un atout de premier rang en matière de production d'or et de cuivre au Canada. Dirigée par une équipe expérimentée ayant déjà fait ses preuves en matière d'exploitations minières réussies, Troilus est en position de devenir une mine clé en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications de l'entreprise

+1 (647) 407-7123

info@troilusgold.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Les ressources minérales qui ne constituent pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée; des facteurs liés à l'environnement, aux autorisations, aux lois, aux titres de propriété, à la fiscalité, au cadre sociopolitique, à la commercialisation ou à d'autres questions pertinentes pourraient avoir des répercussions notables sur l'estimation révisée des ressources minérales déclarées. Il n'existe aucune certitude que les ressources minérales indiquées pourront être converties en réserves minérales présumées. Il n'existe aucune certitude que l'estimation révisée des ressources minérales déclarées se concrétise.

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les déclarations prospectives comprennent, mais sans s'y limiter, des déclarations concernant la probabilité que la Société reçoive les prix et l'effet dans le cas de la réussite de la Société, le programme de forage prévu et les résultats sur la Société, la fiabilité des estimations historiques et la probabilité qu'elles soient mises à jour en fonction des estimations actuelles des ressources minérales, les éventuels aspects économiques du projet, l'état des connaissances de la Société à l'égard du projet; le potentiel de mise en valeur et le calendrier du projet; l'estimation des ressources minérales; la concrétisation de l'estimation des ressources minérales; le moment auquel aura lieu l'exploration future prévue et son ampleur; les résultats attendus du programme de forage de la Société pour 2020 et leurs incidences éventuelles sur l'importance potentielle estimée des ressources minérales; l'impact du nouveau coronavirus (COVID-19) et les incertitudes considérables relatives aux répercussions géographiques, sociales et économiques sur la Société de ses coûts globaux d'expansion des activités futures; les dépenses d'immobilisations et les frais d'exploitation; les résultats des activités d'exploration; la capacité prévue des investisseurs à continuer de profiter des faibles coûts de découverte de la Société, de l'expertise technique et du soutien des collectivités locales. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » « survenir », « être réalisés » ou « être atteints ». Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations explicitement ou implicitement évoqués dans ces énoncés. Ces énoncés et cette information se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus

par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : les répercussions que la pandémie de la COVID-19 peut avoir sur les activités de la Société (notamment, sur ses employés et ses fournisseurs) et l'économie en général; l'impact de la reprise après la pandémie de la COVID-19 et ses répercussions sur le marché de l'or et d'autres métaux; l'absence de garantie que le ou les programmes d'exploration de la Société entraîneront un accroissement des ressources minérales; les risques et incertitudes inhérents aux estimations des ressources minérales; le fort degré d'incertitude inhérent aux évaluations économiques préliminaires et aux autres études sur l'exploitation minière et l'économie, ces dernières reposant dans une large mesure sur différentes hypothèses; les fluctuations du cours de l'or et d'autres métaux précieux et les fluctuations des taux de change; les fluctuations des coûts d'approvisionnement et de main-d'œuvre; l'obtention des autorisations nécessaires; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs de l'or et d'autres métaux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier rapport technique de la Société et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site www.sedar.com. Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne sont pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.